

Cabo Verde

Part 1: Situation update in the country

Cabo Verde est un archipel constitué de dix îles et situé à environ 500Km au large du Sénégal et de la côte occidentale africaine. C'est un petit pays insulaire composé de neuf îles habitées, distribuées pour une extension terrestre de 4033 km² et une vaste Zone Economique Exclusive (ZEE) de près de 800 mille km², situé dans l'océan, équivalente à 183 fois la surface émergée, ce qui pose de surprenants défis en matière de connectivité, notamment en ce qui concerne le développement des transports, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'énergie. La nature insulaire du pays a des conséquences sur les coûts de prestation des services sociaux, tels que l'éducation, la santé et sur le développement des infrastructures sur différentes îles. Le pays comptait en 2018 environ 544 081 habitants, dont 267.570 étaient du sexe féminin et 28,3% étaient des enfants de moins de 14 ans. Cette situation a des répercussions négatives sur les conditions et la qualité de vie des populations, notamment des femmes et enfants vivant en milieu rural.

En fonction des recommandations mondiales, l'accès aux services d'eau et d'assainissement à Cabo Verde peut être considéré comme faible, malgré un taux d'accès national de 86% au moins aux services d'eau potable de base au niveau des ménages, avec un écart important entre la couverture urbaine (93%) et rurale (74%). Ces taux d'accès relativement élevés cachent d'importants problèmes liés à la qualité et à la continuité des services d'eau. Certaines de ces zones ont des niveaux d'eau élevés dans leurs zones centrales, tandis que les zones rurales n'ont pratiquement pas accès aux services d'eau potable et d'assainissement. Les inégalités géographiques en matière d'accès à l'eau, principalement dans les zones rurales, restent un défi notamment l'eau pour l'agriculture et l'élevage.

Du point de vue politique Cabo Verde est considéré comme étant un pays stable. Il est régulièrement cité comme un exemple de démocratie, de respect des droits de l'homme, de bonne gouvernance et de leadership politique en Afrique et dans le monde. La séparation des pouvoirs est claire et des élections législatives, présidentielles et municipales sont tenues dans les échéances établies en conformité avec la constitution du pays. Les élections organisées jusque-là se sont toutes déroulées dans un environnement paisible et calme et ont été considérées justes, libres et transparentes aussi bien par l'opinion publique nationale que par l'internationale.

Avec la graduation de Cabo Verde des pays les moins avancés (PMA) à la fin de 2007, l'aide publique au développement et l'accès aux prêts préférentiels ont fortement diminué au fil des ans, ce qui a eu un impact direct sur le développement, notamment des domaines dits sociaux et les interventions en faveur des enfants. Cabo Verde figure entre les 30 meilleurs en ce qui concerne la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (ODM), en particuliers aux objectifs de pauvreté, de santé et l'éducation et est actuellement bien positionné pour atteindre les Objectif de Développement Durable. L'inégalité a diminué selon l'indice de Gini qui est passé de 53 en 2001 à 42 en 2015. L'espérance de vie est de 73 ans, la plus élevée en Afrique Subsaharienne et en égalité avec celles de L'île Maurice et des Seychelles. Le pays a connu une grande dynamique de croissance économique en passant d'un PIB de 1% en 2015 à celui de 4% en 2017. Il est l'une des principales destinations touristiques du continent africain. Toutefois, en dépit de cette réussite, il existe encore un nombre considérable de défis à relever liés au développement. Même si la pauvreté a diminué, elle demeure encore considérable avec un taux de 35.2% (10.6 % de pauvreté extrême). Il existe un chômage substantiel et particulièrement élevé chez les jeunes (32.4%) et les femmes (12.8%) alors que la moyenne nationale était de 12.2% en 2017. La distribution spatiale inégale du développement du tourisme, traduit les différences régionales accentuées concernant les taux de pauvreté, de développement humain et d'accès à l'emploi. Cabo Verde est particulièrement vulnérable aux impacts des changements climatiques et aux catastrophes naturelles. En effet, depuis 2017 le pays connaît une

sècheresse sévère qui a amené les autorités à lancer un appel aux partenaires de développement pour lui venir en aide. À la suite de la requête, une équipe des Nations Unies composée de plusieurs agences y compris l'UNICEF a séjourné les îles pour aider le Gouvernement à mettre en place un plan de mitigation des effets de la sécheresse.

La situation décrite ci-dessus a un impact direct sur le développement, en particulier sur les domaines dits sociaux, avec des répercussions directes sur les interventions concernant les droits de l'enfant.

C'est donc dans le souci de relever les défis mentionnés plus haut et visant créer des conditions pour améliorer le niveau de vie des populations les plus vulnérables, particulièrement les femmes et les enfants, que le Gouvernement de Cabo Verde a organisé en décembre passé à Paris une conférence internationale titrée « Construire des nouveaux partenariats pour le développement durable de Cabo Verde ». L'Objectif principal de cette conférence était de réunir des partenaires internationaux de développement et des représentants du secteur privé, autour des principaux secteurs stratégiques identifiés, pour développer un partenariat tripartite qui puisse garantir les apports et contributions bénéfiques de chaque partenaire de sorte à mettre en œuvre la vision et le projet du gouvernement à long terme. Cela devrait transformer Cabo Verde en une destination attractive et propice aux affaires.

C'est aussi dans le contexte ci-dessus décrit que le bureau commun du PNUD, UNFPA et UNICEF a développé le CPD 2018 – 2022, aligné avec l'UNDAF du même période, en réponse aux objectifs de développement nationaux, identifiés dans le plan stratégique de développement durable (PEDS). L'année 2018 étant la première année de la mise en œuvre de ce nouveau programme a été fortement marquée par un nombre important d'exercices de planification pour l'opérationnalisation du programme et la restructuration du bureau. Ce processus s'est basé sur un exercice de change management qui a permis de mieux aligner le bureau et ses staff aux défis du nouveau programme.

Profil des enfants au Cabo Verde

Des progrès en matière de santé ont été réalisés, notamment dans les soins primaires. Le taux de mortalité des moins de cinq ans a chuté passant de 56 pour 1.000 naissances vivantes en 1990 à 17 pour 1.000 naissances vivantes en 2016, et le taux de mortalité maternelle connaît une fluctuation annuelle de 48,4 / 100 000 naissances vivantes (2011), 9,4 / 100 000 naissances vivantes en 2014 et 18,8 / 100.000 naissances vivantes en 2016. Les accouchements assistés par des professionnels qualifiés de la santé sont passés de 90,3% en 2014 à 92,4 en 2017 (Rapport Statistique du Ministère de la Santé et Sécurité Sociale - MSSS 2017). La couverture vaccinale contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (RRO) est de 95,5% et le vaccin antipoliomyélitique oral avec 95,9% et Penta 3: 95,7% (PEV/MSSS, 2018) et malgré des résultats positifs et la réduction des mortalités maternelle et infantile, les disparités sociales et régionales persistent dans l'accès aux services de santé de qualité, y compris les soins prénatals et périnatals. La mortalité périnatale continue d'être un défis en représentant environ 60% de la mortalité infantile, le taux d'anémie est prévalente chez 52,2% des enfants de moins de cinq ans, environ 20% des grossesses ont lieu chez les filles du 10-19 ans (Rapport Statistique du MSSS – 2016) aussi bien que des défis à l'introduction des nouveaux vaccins, nommément le Rotavirus et Pneumococcal conjugate (PCV), dans le calendrier vaccinale. Les politiques dans le secteur de l'éducation ont permis d'obtenir des résultats positifs dans la réalisation de l'éducation de base universelle. Selon les données de 2015-2016 et de 2016-2017, 73,9% et 71,4% des enfants âgés de 4 à 5 ans, respectivement, fréquentaient un établissement préscolaire (données administratives du Ministère de l'Education), le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire était de 92,7% (90,8% pour les filles et 94,6% pour les garçons) pendant la même période; le taux de redoublement était de 8,9% (6,2% pour les filles et 11,3% pour les garçons) en 2015/2016 et de 7,3% (5,2% pour les filles et 9,2% pour les garçons) en 2016/17 et le taux d'abandon 1%.

Dans l'enseignement secondaire, le taux net de scolarisation était de 71,2% (75,6% pour les filles et 66,9% pour les garçons) en 2015/16 et 71,3% (75,5% pour les filles et 67,2%), en 2016/17. Le taux d'abandon scolaire (7%) et le taux de redoublement (24%) étaient relativement élevés, en particulier

chez les garçons (27,4% en 2014/15 et 28,7% en 2016/17). Par conséquent, le secteur est confronté à des défis majeurs en ce qui concerne la qualité de l'éducation, notamment dans la 7^{ème} et 8^{ème} années de l'enseignement de base obligatoire et dans l'enseignement secondaire, et l'inclusion des enfants et des jeunes handicapés.

Bien que le bureau pays ne compte pas d'intervention directe au niveau des enfants et adolescents en dehors de l'école, il faut noter l'effort du pays pour l'inclusion des enfants et des jeunes les plus vulnérables à travers : l'élargissement de la scolarité obligatoire, gratuite à 8 années d'études ; le développement de programmes d'action sociale (des repas gratuits pour tous dans l'enseignement de base et pour les plus démunis dans le secondaire, le transport scolaire et la distribution de kits scolaires pour les plus défavorisés); l'abolition de tout frais de scolarité pour les jeunes souffrant de handicap qui sont dans l'enseignement secondaire, la mise en place de programmes de soutien scolaire pour les enfants et jeunes avec plus de difficultés d'apprentissage et depuis 2018, la création dans les écoles d'espaces d'inclusion éducative et citoyenneté qui doivent mettre en œuvre des programmes de formation aux compétences de vie.

Le pays dispose d'un système institutionnel favorable à la réalisation des droits de l'enfant, à savoir l'Institut de l'enfance et de l'adolescence (ICCA) et d'un cadre juridique important pour promouvoir et protéger leurs droits, tel que le Statut de l'enfant et de l'adolescent (CEA) (loi n° 50 / VIII). / 2013, do BO I Série, n° 70, 26 décembre). Et afin de renforcer la prévention et la lutte contre le travail des enfants et les violences sexuelles, le pays a approuvé en 2016 la liste des pires formes de travail des enfants et un plan d'action pour prévenir et combattre les violences sexuelles (2017-2019).

Engagement de l'UNICEF face aux défis dont le pays fait face

L'UNICEF entretient des relations et une coopération de longue date avec les gouvernements successifs de Cabo Verde et a développé son assistance en construisant des écoles, en formant des enseignants, en facilitant l'accès aux services, y compris l'eau et l'assainissement, et en assurant la pleine inscription et la protection des enfants après l'indépendance du pays en 1975. Ce support au pays s'est traduit par une assistance technique stratégique, par le renforcement des systèmes du secteur social, par des conseils stratégiques aux partenaires nationaux, en mettant l'accent sur la survie et le développement de l'enfant, l'éducation et la protection de l'enfance et la protection sociale.

L'intervention de l'UNICEF dans le cadre de l'actuel Programme de Pays (2018 – 2022), aligné à l'UNDAF 2018-2022, aux priorités nationales, à l'agenda 2030 et au Plan Stratégique 2018 – 2021, vise la réduction de la mortalité maternelle et périnatale; le soutien à la stratégie nationale visant à réduire le taux d'anémie chez les enfants de moins de cinq ans, le soutien à l'introduction de nouveaux vaccins contribuant à la réduction de la mortalité infantile et interventions visant à réduire le taux de grossesse chez les adolescentes; le soutien à une nouvelle vision stratégique de l'éducation, avec une approche du cycle de vie commençant à la phase préscolaire et une approche intégrée de la formation professionnelle et du développement de la petite enfance; le soutien au renforcement du système de protection de l'enfance, notamment en vue de renforcer les stratégies de prévention et d'intervention pour les enfants à risque et les enfants handicapés, et pour lutter contre les abus et l'exploitation sexuels des enfants, en particulier au sein des familles et dans le secteur du tourisme ; le soutien à la mise en œuvre du système de protection sociale aux niveaux national et décentralisé, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre du registre social unique permettant de connaître le profil socioéconomique des familles qui peuvent bénéficier des avantages potentiels des programmes de transferts monétaires.

L'année 2018 a constitué le point de départ pour la réalisation des objectifs listés ci-dessus. Un bon nombre d'actions ont été lancées dans le but d'atteindre, à la fin du cycle, les grands résultats escomptés. La section suivante aborde les résultats clés atteints en 2018 dans cinq principaux domaines d'intervention de l'UNICEF au Cabo Verde. En effet, selon le Rapport sur l'état de la justice pour l'année 2017 du Conseil supérieur du Procureur général, les abus envers les enfants étaient le crime

sexuel le plus élevé de l'année judiciaire 2016-2017 au Cap-Vert, représentant plus d'un tiers des 523 affaires d'infractions sexuelles enregistrées au ministère public.

Part 2: Major Results including in humanitarian action and gender, against the results in the Country Programme Documents

Le Document de Programme de Pays relatif au cycle de Coopération couvrant la période 2018 – 2022 et qui constitue un accord entre le Bureau Commun du PNUD, UNFPA et UNICEF et le Gouvernement de Cabo Verde exprime le fort engagement des trois agences pour accompagner le pays dans ses efforts de développement à travers l'adoption de politiques et stratégies visant le renforcement du Capital Humain, la réduction drastique de la pauvreté et des inégalités, la promotion d'une croissance économique inclusive, ainsi que le renforcement de la résilience afin de faire face aux aléas climatiques. Pour ce faire, les trois agences s'engagent à apporter leur support au pays dans (i) l'amélioration de conditions d'accès des populations, particulièrement les plus vulnérables, aux services d'éducation et santé, dans (ii) la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité, dans (iii) la promotion d'un développement économique durable et inclusif et enfin, dans (iii) le renforcement de la gouvernance démocratique.

La contribution de l'UNICEF dans la réalisation des objectifs mentionnés ci-dessus est marquante particulièrement dans les domaines du renforcement du capital humain, notamment dans l'amélioration des conditions d'accès des populations les plus vulnérables, particulièrement femmes et enfants, aux services de base tels que, l'éducation et la santé. Voici les résultats clés atteints en 2018, par domaines de résultat du Plan Stratégique 2018-2021 de l'UNICEF :

Goal Area 1 - Chaque enfant survit et se développe

La survie de l'enfant, la santé de l'adolescent et de la mère continuent à être prioritaires pour le pays. Pendant l'année de 2018, d'importants résultats ont été atteints avec l'appui de l'UNICEF en synergie avec des agences UNFPA et OMS, notamment dans les domaines de l'immunisation, nutrition infantile et maternelle, la santé de l'adolescent et le VIH/SIDA, à travers de renforcement institutionnel et technique en matière de gestion, planification, suivi des programmes, renforcement du système d'information pour la santé maternelle, infantile et adolescent, aussi bien dans l'analyse situationnelle en matière de santé et VIH/SIDA avec la réalisation de l'Enquête Démographique et de la Santé de la Reproduction (EDSR III) – un important exercice qui a impliqué différents secteurs publics et partenaires internationaux. La mortalité infantile a été réduite dans les dernières années en passant de 21,4 pour mille en 2013 à 15,8 pour mille naissances vivantes en 2017, avec une bonne évolution attendue pour le 2018 mais les données ne sont pas encore actualisées. La mortalité maternelle est de 47,2 par 100.000 naissances souffrant des fluctuations annuelles, le taux d'accouchements institutionnels est de 92,4% et la couverture de Consultation Pre Natal (CPN) est de 95%.

Pour un suivi plus adéquat de la situation nutritionnelle des enfants et femmes enceintes, au niveau décentralisé, l'UNICEF collaboré dans le renforcement du Système d'Information de Nutrition avec des outils de collecte de données de nutrition revus, actualisés et mis en place vers son intégration dans le Système d'Information de Sanitaire.

La promotion de l'Allaitement Maternelle (AM) a continué à être un des piliers fondamentaux du programme de Nutrition. Des interventions d'information et d'éducation ont été appuyées par l'UNICEF au niveau décentralisé/communautaire. L'Initiative Hôpital Amie de Bébé (IHAB) au niveau des hôpitaux centraux a été évaluée en confirmant 3 des 5 hôpitaux et le Programme de la Banque du Lait Humain a continué de recevoir l'appui de la coopération brésilienne et de l'UNICEF avec l'approbation de la deuxième phase du programme vers son expansion à l'Hôpital Central de São Vicente. Cabo Verde a reçu la 1ère Réunion des Banques de Lait Humain de la CPLP, qui a réunie les

partenaires nationaux et internationaux.

Dans le cadre de la Coopération Sud Sud, l'UNICEF a contribué aux échanges techniques entre Cabo Verde et la Guinée Bissau pour la mise en œuvre de l'IHAB en Guinée Bissau.

Dans le domaine de la santé infantile, des activités de vaccination ont été mises en œuvre avec l'atteinte du taux de couverture vaccinale de 95%, et 96% des enfants de 9-59 mois vaccinés contre la Rougeole et Rubéole (campagne réalisée en Novembre) dans le cadre de l'élimination de la Rougeole et de la mise en œuvre du Plan Pluriannuel de Vaccination complet (PPAc) 2018-2022. Comme résultat des efforts financiers internes, le pays a introduit le vaccin contre la Fièvre Jaune dans le calendrier vaccinale de routine du Programme Elargi de Vaccination (PEV) et a renforcé les capacités en gestion, planification et suivi de vaccins et vaccination dans le cadre de la Gestion Efficace des Vaccins (GEV) et en utilisant l'outil Stock Management Tool (SMT). Le PEV, avec l'appui de l'UNICEF et de l'OMS a promu la mobilisation de partenariats publics-privés dans le cadre des activités supplémentaires de vaccination.

La situation nutritionnelle des enfants a été améliorée, et il y a eu des réductions du taux de malnutrition chronique (21,4% en 1994 à 11% en 2018), aiguë (6,9% en 1994 à 4,4% en 2018) et l'insuffisance pondérale (11,8% en 1994 à 5,0% en 2018) fruit d'importants investissements en programmes, au niveau national, d'éducation nutritionnelle, de cantines scolaires, de supplémentation en micronutriments et fortification alimentaire, au niveau des centres de santé comme au niveau des écoles d'enseignement primaire.. (Enquête National sur les Vulnérabilités Alimentaire et Nutritionnel des Familles - IN-VANF 2018). Le taux d'anémie chez les enfants de moins de cinq ans de 52% continue à être un défi par le pays et des interventions de lutte contre la carence en micronutriments sont mis en place à travers des structures de santé (centres et hôpitaux) comme d'éducation (écoles préscolaire/primaire) et de la société civile (préscolaire) notamment la supplémentation en micronutriments (Fer et Ac. Folique), la distribution de Vitamine A aux enfants malades et femmes post accouchements. Des interventions de déparasitage (campagne) sont réalisés annuellement au niveau de écoles préscolaire et de l'enseignement primaire du pays. Ces interventions ont été évalués avec la participation de l'OMS et de l'UNICEF et un rapport avec des recommandations est attendu pour 2019.

Le pays a donné suite aux interventions de Fortification Domiciliaire (FD) qui ont permis de couvrir 77,7% du territoire nationale en collaboration avec l'Agence de Régulation et de Surveillance des Produits Pharmaceutiques et Alimentaires et les secteurs de santé, éducation, Maries et de société civile. Ces activités ont également bénéficié de l'assistance technique de l'UNICEF et du support financier du Comité Français de l'UNICEF pour la période 2017-2019. Ce projet a permis d'établir des partenariats et de renforcer la coordination intersectorielle entre les secteurs de la Santé, de l'Education, le pouvoir local (les maries) et les organisations de la société civile pendant la mise en œuvre des activités au niveau décentralisé (municipalité).

Dans le cadre des efforts nationaux vers la pérennisation du Programme de Fortification Domiciliaire, la Direction Générale de la Pharmacie, le programme Nationale de Nutrition et l'UNICEF ont établi des contacts avec le secteur privé pour la prospection des possibilités de production locale des MNPs, ayant comme résultat une manifestation d'intérêt et une ouverture pour explorer les possibilités d'une coopération entre le secteur public et privé vers la fortification domiciliaire. Une proposition technique et financière de l'entreprise Inpharma Lda au Ministère de la Santé, en Février/Mars 2019.

La Santé de l'Adolescent a été renforcée avec l'appui de l'UNICEF et de l'UNFPA au Programme Nationale de la Santé de l'Adolescents du Ministère de la Sante dans la mise en œuvre du Plan d'Action pour la Santé de l'Adolescents 2017-2019, au niveau central et décentralisé, en garantissant que les adolescents et adolescentes aient l'accès aux informations adéquates et aux services intégrés dans les soins de santé primaires. Des mécanismes de coordination et de gestion du Programme de

Santé de l'Adolescent aussi bien que des capacités techniques pour l'accélération de l'action pour les adolescents (AA-HA) ont été renforcés. Le concept ESAAD - Structures de Santé Amies des Adolescents a été conçue/adaptée et approuvée, les critères de suivi et évaluation définis avec la contribution des partenaires du secteur de la santé, éducation, protection de l'Enfant et de l'Adolescent (ICCA), la société civile et les Mairies, dans le cadre des Accords formellement signés entre les autorités locales et centrales en faveur de la santé des adolescents plus vulnérables, au niveau communautaire et plus décentralisé. La capacitation des structures de santé, dès le niveau de management jusqu'au l'accueil (front office) sont prévues pour les prochaines étapes basées sur des modules de formation dument élaborés en tenant compte les spécificités biopsychosociales des adolescents et adolescentes et les contextes socioculturels.

En matière de VIH/SIDA, la prévention de la transmission mère-enfant, le dépistage et le traitement pédiatrique continuent à être considérés comme piliers fondamentaux contribuant à l'atteinte des objectifs 90+90+90 et aux Objectifs de Développement Durable (ODDs). Cela a permis d'obtenir comme résultats un taux de prévalence de VIH 0,8% (EDSR II, 2005), un taux de couverture de prévention de transmission mère-enfant de 97%, 100% des enfants exposés sont mis sous prophylaxie et 96% des enfants vivant avec le VIH sont sous traitement ARV.

Cabo Verde a assumé le compromis politique et technique pour initier le processus de la validation de l'élimination de la transmission mère-enfant, d'ici 2020, comme résultat d'un plaidoyer de l'UNICEF et de l'OMS. Des efforts conjoints, sous le leadership du Ministère de la Santé, ont été mis en place avec des secteurs publics, de la société civile (ONGs et Réseau des Personnes Vivant avec le VIH/SIDA) et les agences UNICEF et OMS vers le renforcement du système national. Le Comité Nationale de Validation a été créé et formé par une équipe régionale conjointe de l'ONUSIDA, UNICEF, OMS et Fonds Mondiale, et un Plan d'Action de la Certification a été élaboré en tenant compte des aspects a améliorer comme le Système d'information VIH, l'introduction des capacités diagnostique plus performants et accessibles et l'implication des PVVIH dans la lutte contre la violence, stigmatisation et discrimination. Le pays a lancé la campagne « Naitre pour Briller » pour l'arrêt de l'infection du VIH chez l'enfant, prévenir les décès dus au SIDA et maintenir les mères en bonne santé sous les auspices de la Première Dame.

Goal Area 2 - Chaque enfant apprend

En 2018, le système éducatif comptait environ 151 000 élèves répartis comme suit : 16 394 en préscolaire, 84 178 en primaire obligatoire (1 à 8 ans de scolarité) et 28 245 en secondaire.

Selon les statistiques du Ministère de l'Education, environ 7 000 enfants âgés de 0 à 3 ans étaient inscrits dans des garderies en 2015/16, soit un effectif en hausse par rapport à la valeur de 2014/15 estimée à 6174. Ce résultat montre une progression un peu timide la demande d'éducation pour ce groupe d'âge.

L'année 2018 était particulière car c'était la première année e mise en œuvre effective du plan stratégique pour l'éducation (2017-2021) et du programme de pays (CPD) et plusieurs innovations ont été introduites dans le secteur de l'éducation, à savoir: (i) la reconfiguration du réseau scolaire dans les groupes scolaires (écoles primaires et secondaires regroupées), en respectant les principes d'efficacité et de durabilité; (ii) le processus de mise en œuvre de la nouvelle matrice curriculaire qui a couvert en 2017/18, les 1ère et 5ème années de scolarisation et qui en 2018/19 visera les 2ème, 4ème et 7ème années (nouveaux programmes et manuels scolaires) ; (iii) la mise en place de la nouvelle structure du système éducatif qui englobe un enseignement primaire obligatoire de huit années, avec deux cycles d'études (1ère à la 4ème années et de la 5ème à la 8ème années de scolarité) et dans l'enseignement secondaire, un cycle d'études de la 9ème (année d'orientation vers l'enseignement technique où général) à la 12ème année de scolarité. Le secteur a également révisé la loi fondamentale du système éducatif, afin d'intégrer les lignes directrices énoncées dans le plan de développement durable du pays

et le plan stratégique pour l'éducation (2017-2021).

Dans le domaine de la Petite Enfance, l'UNICEF a contribué aux résultats essentiels vers le renforcement des capacités pour l'universalisation de l'éducation préscolaire, notamment i) La création et diffusion d'un cadre normatif permettant l'accréditation des crèches (enfants de 0 à 3 ans), en partenariat avec le Ministère de la Famille et de l'Inclusion Sociale (MFIS), la standardisation des procédures et dans les services fournis. La collaboration de l'UNICEF a eu lieu dans le cadre du groupe local des partenaires de l'éducation (LEG) auquel le bureau de l'UNICEF participe en tant que partenaire et par le financement de la production du matériel de support à la diffusion de ce cadre normatif. Le renforcement des conditions pour améliorer la qualité de service des crèches à travers : la mise à disposition de matériel Ludo pédagogique pour environ 300 enfants de 12 crèches sélectionnés ; la formation de 50 aides-soignantes. L'UNICEF a financé l'acquisition d'un kit de matériel essentiel pour chaque crèche sélectionnée et la formation des aides-soignantes. En outre le bureau a soutenu la sélection d'un consultant national pour l'élaboration d'un guide d'orientation d'activités ludo-pédagogiques.

Pour le préscolaire, le résultat majeur a été le démarrage du processus pour doter ce sous-système d'une Stratégie et d'un Plan d'Action pour les quatre prochaines années, visant l'universalisation et dans une perspective holistique et intégrée. Le bureau de l'UNICEF au pays a participé à la sélection et au financement de la consultation nationale qui devra préparer les instruments mentionnés et qui seront disponibles au mois de février 2019.

En 2018, la collaboration de l'UNICEF avec le Ministère de l'Éducation et le Ministère de la Famille et de l'Inclusion Sociale visant le renforcement des conditions et des capacités pour l'amélioration de l'éducation de base obligatoire a abouti aux résultats essentiels suivants:

a. Renforcement de l'inclusion éducative à travers :

(i) la création et la mise en œuvre (par étapes) d'un système de signalisation des enfants ayant des besoins spéciaux, accompagné de la formation d'enseignants pour leur utilisation, principalement dans le premier cycle de l'éducation de base, (1ère à 4ème années). Le système vise les enfants avec handicaps permanents, tentant compte de ce qui sont marginalisés et ont des difficultés d'apprentissage. L'UNICEF a contribué avec le recrutement et le financement d'un consultant international pour l'assistance technique visant la conception du système et la formation des cadres techniques pour son utilisation ;

(ii) le renforcement des compétences techniques de 66 professionnels des espaces de soutien aux élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux en termes de suivi pédagogique, d'adéquation des programmes et de différenciation pédagogique ainsi que la formation d'environ une centaine de membres des familles dans le domaine des handicaps visuels, auditifs, intellectuels et d'apprentissage, avec le soutien financier de l'UNICEF ;

(iii) le renforcement des conditions et des capacités pour une approche intégrée des besoins des enfants avec des handicaps multiples, à travers la création, en partenariat avec le ministère de la Famille et de l'Inclusion Sociale, du premier centre au pays qui doit mettre en œuvre cette approche intégrée. L'UNICEF a contribué à l'équipement de ce Centre et à la formation des mères du premier groupe d'enfants qui bénéficiera des services de ce Centre ;

(iv) la mise à disposition de matériel moderne et adapté (logiciels) dans sept espaces de soutien pédagogique aux enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux, dans différentes municipalités du pays, avec le soutien financier de l'UNICEF.

Malgré les résultats présentés ci-dessus les disparités régionales et entre les écoles sont importantes

d'où le besoin, en 2019, d'une stratégie nationale d'éducation inclusive et de poursuivre dans le sens du renforcement des capacités en la matière.

b. Renforcement des capacités de gestion pédagogique dans l'éducation de base, ayant abouti aux résultats essentiels suivants, avec le soutien financier de l'UNICEF :

(i) Le renforcement des capacités des enseignants du primaire (1ère à 4ème années) à travers la formation à la différenciation pédagogique et à l'évaluation formative, environ 50% des enseignants (75) faisant partie de la plus grande municipalité du pays, Praia ;

(ii) Le renforcement des capacités des coordinateurs pédagogiques au niveau municipal et des sous-directeurs pédagogiques de 6 des 22 municipalités du pays, en matière de supervision pédagogique.

Bien que la contribution de l'UNICEF au renforcement des capacités du Ministère de l'Education en matière de gestion pédagogique ait été importante les effets sont limités à quelques municipalités. Par conséquent, en 2019, la poursuite de l'intervention est urgente pour que le renforcement soit efficace.

Il est à noter que la non-approbation du nouveau modèle de gestion de l'école, par le gouvernement, a conditionné la mise en œuvre des actions de formation prévues concernant le leadership pédagogique. Par conséquent, ces actions de formation prévues pour tous les groupes scolaires devront être rééchelonnées en 2019.

3. Renforcement des capacités du Ministère de l'éducation en matière de planification, de suivi et d'évaluation

L'amélioration des performances du système éducatif implique un processus de planification basé sur des informations cohérentes, collectées en temps utile, permettant de juger de la situation du système pour anticiper et corriger les écarts. Cela implique un suivi étroit et régulier de la mise en œuvre de la politique éducative à différents niveaux, en particulier au niveau des institutions liées au processus d'enseignement / apprentissage, en tenant compte des orientations stratégiques retenues. L'existence d'un plan stratégique d'éducation intégrant un panel d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer en termes de qualité des résultats scolaires, l'existence d'un système de gestion intégrée des écoles constituent des plus-values. Cependant, ces instruments demandent une nouvelle culture de gestion basée sur la standardisation et l'agrégation de données, l'analyse de la performance, entre autres aspects. Dans ce nouveau cadre de gestion, en 2018, les principales contributions de l'UNICEF, traduites en résultats, ont été les suivantes :

(i) Le renforcement des capacités techniques des services centraux du Ministère de l'Education en matière de production d'informations et de suivi du Plan stratégique, grâce à la formation des techniciens qui font partie de l'unité d'évaluation et de suivi et analyse des données. L'UNICEF a financé le recrutement d'une consultante internationale pour l'assistance technique et la formation en cours d'emploi des cadres techniques du ministère de l'Éducation;

(ii) élargissement de la mise en œuvre du système de gestion intégrée des écoles (SIGE) aux écoles primaires à travers la mise à disposition d'équipement informatique et de la formation de 42 points focaux de ces écoles responsables pour le SIGE Environ 90% des 86 écoles primaires et secondaires intégrées ont été atteintes ;

(iii) Production de connaissance, à partir d'une première étude nationale, sur la situation de la violence en milieu scolaire, l'accent étant mis sur le genre (la perception et les comportements des filles et des garçons, des enseignants et des enseignantes sur la notion de violence, le contexte, les motifs et la façon de s'y prendre) en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'action pour la prévention et la mitigation de la violence dans les écoles. L'étude a révélé que 44% des élèves (dont

23,1% des filles) ont déclaré avoir été victimes de violences, principalement physiques et psychologiques dans le contexte scolaire (pas tellement dans la salle de classe mais plutôt dans les couloirs). En 2019 UNICEF encouragera le Ministère à développer un plan d'action pour la prise en compte des mesures spécifiques de prévention et combat de la violence au milieu scolaire.

Goal Area 3 - Chaque enfant est protégé de la violence et de l'exploitation

L'Institut des Enfants et des Adolescents (ICCA) exerce actuellement ses activités par l'intermédiaire de six délégations (dans les îles de Santo Antão, São Vicente, Sal, Fogo, Santiago Norte et Santiago Sul), de deux unités représentatives sur les îles de Maio et de Boa Vista (des représentations qui ont été ouvertes grâce à l'appui et soutien de l'UNICEF) et deux bureaux sur les îles de Brava et de Ribeira Grande de Santo Antão. Il dispose également de 22 comités municipaux (multisectorielles) de défense des droits de l'enfant (revitalisation que l'UNICEF est en train d'appuyer), qui servent de plate-forme coordonné aux actions des différentes entités dans chaque municipalité du pays.

L'ICCA a sous sa responsabilité les 16 centres, soit deux centres Nôz Kaza – « Enfant en dehors de la rue et à l'intérieur de l'école » (Santa Maria - Sal et Praia); six centres de protection et de réinsertion sociale pour la protection des enfants et des adolescents à risque en tant que refuge (situés à Assomada, Picos, Praia, São Vicente, Lem Cachorro et Paul); et les deux centres d'urgence pour enfants (à Praia et à Mindelo) soutenus par l'UNICEF, ouverts 24h / 24, et six centres de jour (Porto Novo, São Vicente, São Nicolau, Santa Cruz, Boa Vista, Fogo).

L'UNICEF a appuyé le renforcement du système de protection de l'enfance au Cap-Vert en vue d'améliorer les stratégies de prévention et répondre aux besoins des enfants à risque et des enfants handicapés, et lutter contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants, en particulier au sein de la famille. En effet, selon le Rapport sur l'état de la justice pour l'année 2017 du Conseil supérieur du Procureur général, les abus envers les enfants étaient le crime sexuel le plus élevé de l'année judiciaire 2016-2017 au Cap-Vert, représentant plus d'un tiers des 523 affaires d'infractions sexuelles enregistrées au ministère public.

Renforcement des capacités institutionnelles de l'Institut capverdien pour les enfants et les adolescents (ICCA) dans différents domaines relatifs à la protection des enfants (en particulier l'assistance juridique, la finalisation du règlement d'application du Statut de l'enfant et de l'adolescent), et une proposition a été élaborée qui sera soumise au ministre responsable de l'ICCA; L'Urgence pour les enfants de Praia et de Mindelo, grâce à la mise à disposition de Child Monitors, du soutien psychologique des centaines d'enfants et d'adolescents et de leurs familles dans les îles de Fogo, Maio, Boa Vista et Brava), en raison de la violation constante de leurs droits dans le pays, par la mise à disposition de psychologues, ainsi que par le renforcement des capacités techniques des professionnels de l'ICCA et d'autres institutions, telles que la justice, la santé, la communication sociale, l'éducation, entre autres;

L'élaboration des instruments juridiques et la structuration du système de protection de l'enfance, en particulier le conseil en cours pour l'élaboration de la politique nationale de protection de l'enfance, conformément à la CDE et aux autres instruments nationaux et internationaux à être approuvé en 2019), visant orienter les acteurs nationaux 'à exercer son rôle de coordinatrice des politiques de protection des enfants et des adolescents. Le SITAN (analyse de la situation de l'enfant) devait être préparé en 2018, mais il ne sera possible qu'en 2019 étant donné la disponibilité des données de l'enquête DHS 2018. La mise en œuvre des actions prioritaires dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants et des adolescents, en mettant l'accent sur le soutien à la mise en œuvre des actions du Plan d'action national de prévention et de lutte contre la AES pour 2017-2019, à savoir: lancement le 4 juin d'un Guide de la couverture journalistique sur la prévention et la lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants et des adolescents, distribué dans toutes les îles; l'engagement de l'UNICEF dans la campagne nationale "Arrêter la violence Sexuelle »

(menée par la société civile et financée par ECPAT Brésil et Luxembourg) et le lancement d'une consultation ayant abouti à l'élaboration d'une loi spécifique sur les abus et l'exploitation sexuels des enfants et adolescents (initiative conjointe de la Première Commission Parlementaire, de l'ICCA et de l'UNICEF) qui doit être approuvé par l'Assemblée Nationale en 2019. Renforcement des capacités techniques et de coordination pour la mise en œuvre et le suivi des directives sur la protection de l'enfance sur le terrain, y compris l'assistance au processus de réactivation des 22 Comités Municipaux de défense des droits de l'enfant - CMDDC et la formation de ses membres, en vue de la municipalisation de l'action de protection de l'enfant et de l'adolescent. Cette action a été mise en œuvre en partenariat avec le Programme Plateformes de développement local et objectifs 2030 (PNUD). L'appui au Ministère de la Justice dans le montage d'un système d'information de la justice, y compris la justice pour l'enfant Dans ce cadre un programme conjoint pour le renforcement de l'accès à la justice est en cours de discussion et élaboration entre UNICEF et PNUD,

Parmi les autres réalisations importantes en 2018, citons le leadership de l'UNICEF pour célébrer la Journée mondiale de l'enfance et l'adhésion du pays à l'initiative mondiale "Go Blue for every child », à laquelle ont participé plusieurs partenaires et des milliers d'élèves de toutes les écoles du pays, avec les ODD et l'Agenda 2030 au centre des célébrations.

De même, l'Équipe de protection de l'UNICEF a coordonné avec les autres agences de l'UNCT, l'élaboration d'un rapport confidentiel sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant et une session préalable (défense du rapport) a été réalisé auprès du Comité d'experts. Ce rapport aidera le Comité d'experts dans les discussions avec l'État partie.

Enfin, l'UNICEF a soutenu la participation de 2 enfants députés, au nom du Cabo Verde, au 1er Forum des parlements des enfants de la CPLP et dans le 1r Congrès Luso Africain sur l'enfance et Education, organisé par l'Université de Aveiro, du 15 au 17 novembre 2018.

Goal Area 4 - Chaque enfant vit dans un environnement sûr et propre

Dans le cadre du Programme WASH de l'UNICEF, une analyse de la situation du climat pour les enfants (CLAC) a été développée. Il s'agit d'un aperçu de la situation du climat, de l'Environnement et de l'énergie (CEE), de la façon dont les problèmes de CEE affectent les enfants et de la manière dont le Cap-Vert et ses partenaires de développement répondent aux besoins des enfants. Le rapport respecte le format des CLAC d'autres pays et les directives de l'équipe environnementale du siège de l'UNICEF.

En 2018 et comme résultat d'une synergie UNICEF-PNUD une note conceptuelle a été produite qui intègre les questions liées aux Changements climatiques- WASH et réduction de Risques de désastres : « Climate Resilient WASH in Cabo Verde : Concept note for water, sanitation, and hygiene ». Cette initiative vise à renforcer la capacité des infrastructures et des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) à résister aux chocs et aux stress liées aux catastrophes naturelles et effets du changement climatique, de manière à réduire leur vulnérabilité, assurer le moyen de subsistance, augmenter la capacité d'adaptation et de récupération, tout en assurant le développement économique et social. La composante WASH-résilience aux Changements climatiques du programme de coopération vise assurer des services abordables et robustes à la communauté, à travers des interventions durables et transparentes. Ce concept note intègre aussi plusieurs des défis identifiés lors de la mission de réponse à la situation de sécheresse de 2017.

En réponse à la Sècheresse 2017, avec l'appui du PNUD, UNICEF, FAO et de PAM, une évaluation multisectorielle a été menée dans les zones plus touchées du cap Vert, afin d'aider à la prise de décision du Gouvernement et des partenaires, concernant les impacts de la sécheresse, les ressources et les interventions nécessaires à court, moyen et long terme. De cet exercice un Plan d'action pour la sécheresse a été préparé avec les interventions proposées dans les diverses phases de récupération de la

sécheresse et en plus, une note conceptuelle a été préparée avec l'objectif d'aider le pays à devenir plus résilient et préparé pour faire face aux changements climatiques et à ses effets, en particulier la sécheresse et la gestion de l'eau.

Goal Area 5 - Chaque enfant a une chance équitable dans la vie

Cabo Verde a fait des efforts considérables pour renforcer et étendre son système de protection sociale afin d'atteindre l'universalité. L'un des principaux défis du système de protection sociale au Cabo Verde est la faible articulation des interventions à différents niveaux (du central au pouvoir local).

C'est dans ce contexte que l'UNICEF soutient le pays dans la mise en œuvre du programme de protection sociale, qui incorpore les principaux défis pour le secteur, ainsi que les engagements stratégiques d'intervention entrepris dans le cadre de l'Agenda 2030 (objectifs de développement durable) L'Agenda 2063 et Samoa Pathway, qui font partie du plan stratégique pour le développement durable 2017-2021 (PEDs).

En 2018, l'appui de l'UNICEF a été axé sur : la mise en œuvre du Registre Social Unique (CSU) au Cabo Verde afin de créer les conditions techniques, opérationnelles et institutionnelles pour la gestion intégrée des transferts sociaux, en particulier : la pension sociale ; le cash transfert ; Action sociale de l'école ; Les tarifs sociaux de l'eau et de l'énergie, etc.

Il est à noter qu'au cours de l'année 2018, avec l'appui de l'UNICEF, Cabo Verde a obtenu des résultats satisfaisants qui ont contribué à améliorer le système de protection sociale

L'enquête sur l'enregistrement effectué dans cinq municipalités du pays (Tarrafal de Santiago ; Calheta de S. Miguel ; S. Domingos ; Ribeira Grande de Santiago ; Beach) a permis de finaliser le processus d'enregistrement des familles au niveau national (initié en 2017). Le processus a permis l'inscription d'environ 35000 ménages et 180 000 personnes vivant dans la pauvreté référencées au Cabo Verde, et aussi d'avoir un cadre d'indicateurs de la situation socio-économique des personnes enregistrées.

Le processus de registre unique a permis d'identifier les bénéficiaires du revenu social d'inclusion de 2018 (cash Transfer), et le paiement des prestations sociales a été proposé pour un total de 261 ménages vivant dans l'extrême pauvreté et qui ont commencé à bénéficier de la prestation. Il convient de souligner que le traitement des données recueillies par le registre unique a permis l'élaboration du profil de vulnérabilité rurale et urbaine

Les résultats des enquêtes ont permis, adapter les instruments de mise en œuvre du programme, créer un cadre juridique et opérationnel pour la gestion du Registre social unique au niveau des services centraux et au niveau municipales et aussi, produire des recommandations permettant d'assurer une meilleure qualité des données recueillies et de définir des stratégies pour mieux cibler les bénéficiaires des prestations sociales

En outre, l'appui de l'UNICEF a permis l'élaboration et l'approbation d'instruments importants pour la gestion du Registre unique, à savoir : le décret-loi instituant la Registre Unique ; Le manuel du technicien de registre unique ; l'ordonnance 37/2018, approuvant le modèle économétrique du calcul de l'indicateur ; le formulaire de demande ; et le II plan national d'enquête du registre unique au Cabo Verde

Le service de suivi et d'orientation aux familles bénéficiant du revenu d'inclusion (programme de cash transfer) a été mis en œuvre et les capacités des techniques des équipes municipales qui suivent les familles bénéficiaires ont été renforcées au travers de deux formations de formateurs du Registre social unique (juillet et décembre) pour les techniciens des équipes centrales et des coordonnateurs locaux responsables pour la mise en œuvre du registre Unique. La formation a été fait avec les

consultants de la Banque mondiale et supervisés par le point focal des Nations Unies dans le groupe interministériel.

Les capacités techniques de 180 cadres au niveau central et municipale ont été renforcées dans le domaine de l'identification et de la collecte des informations socio-économiques des bénéficiaires potentiels du revenu d'inclusion sociale, ainsi que dans la méthodologie de suivi des familles bénéficiant du cash transfer.

Le plan de communication du programme minimal de revenu d'inclusion a été élaboré et mis en œuvre afin de promouvoir l'adhésion des populations vulnérables.

Des politiques d'inclusion des familles vulnérables ont été mises en œuvre au niveau territorial dans le cadre de la politique de décentralisation de la protection sociale. Afin de faciliter l'allocation des fonds sociaux aux municipalités, avec le soutien de L'UNICEF le pays a mise en place un cadre d'indicateurs et de paramètres de l'allocation des fonds sociaux aux municipalités.

La proposition de règlement définissant les bases générales du régime juridique pour la prévention, l'habilitation, la réadaptation et la participation de la personne avec Handicap a été élaborée et socialisée avec plusieurs entités (secteurs de l'administration publique et ONG dans le domaine du handicap). Celle-ci a été envoyée au Conseil des ministres pour approbation.

L'UNICEF conjointement avec le PNUD et l'UNFPA et en partenariat avec la Banque mondiale, a soutenu le gouvernement pour la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation. Une première mission conjointe a été réalisée afin d'élaborer un plan d'action d'assistance technique pour 2018 et 2019. Dans ce cadre, les activités suivantes ont été réalisés: a) l'évaluation rapide des cadres logiques de 35 programmes du PEDS; b) 15 cadres logiques plus importants ont été élaborés pour la construction du tableau d'indicateurs; c) les données administratives pour le suivi des programmes ont été évalués pour le suivi de l'exécution des programmes sur la base de leurs indicateurs ; d) conception du système de suivi et d'évaluation. La continuité de l'assistance pour la consolidation du système de suivi et évaluation permettra la normalisation des produits et des types de bénéficiaires et calcul du coût unitaire, le lien entre le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) et produits (biens et services) dans une approche de gestion pour obtenir des résultats concrets, aidera le pays à consolider la gestion axée sur les résultats, garantissant ainsi qu'ainsi chaque dépense soit réalisé dans la perspective du coût unitaire des biens fournis par l'État du Cap-Vert notamment aux enfants.

L'UNICEF a également appuyé le Gouvernement dans l'élaboration du rapport volontaire sur les ODD présenté au Forum Politique de Haut Niveau à New York, avec la participation des plusieurs institutions publiques, le secteur privé et la société civile.

A l'avenir, un accent particulier devrait être mis sur l'appui de l'UNICEF pour l'alignement des plans de développement locaux, les PMDS, avec le PEDS, en localisant les ODD.

L'UNICEF a apporté son soutien à la réalisation de la conférence internationale avec les partenaires de développement et le secteur privé à Paris durant les journées de 11 et 12 décembre. En effet les Agences du JO ont appuyé l'élaboration de la note conceptuelle de la Conférence internationale pour la mobilisation des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour le financement des programmes PEDS ainsi que des partenaires privés pour les investissements au Cap-Vert, en tenant compte du potentiel du pays. En plus de l'appui pour l'organisation en général, les trois Agences ont aidé les ministères sectoriels à préparer les dossiers, à réviser tous les documents produits, à sensibiliser les partenaires à participer à la conférence et aussi, l'assistance sur les techniques de communication plus efficaces pour l'atteinte des objectifs de la conférence. La Conférence a été considéré comme étant un succès par le Gouvernement compte tenu du niveau d'engagement des partenaires.

Avec l'appui de l'UNICEF et de l'UNFPA et partenariat avec UNWOMEN, l'Institut d'égalité de Genre (ICIEG) a appuyé l'évaluation le Plan National d'Égalité de Genre(PNIG), qui comprendra le plan de lutte contre la Violence Basée sur le Genre .

En partenariat avec le réseau de femmes parlementaires et avec l'appui technique conjoint de l'UNICEF du PNUD de l'UNFPA, et de UNWOMEN, l'ICIEG a élaboré le projet de loi sur la parité que le gouvernement soumettra à l'approbation du Parlement. Plusieurs réunions de sensibilisation et de plaidoyer ont eu lieu dans le pays et dans la diaspora pour soutenir l'approbation de la loi de parité.

Le Gouvernement, avec l'aide l'UNICEF et conjointement avec le PNUD et l'UNFPA, a été en mesure d'élaborer plusieurs rapports soumis aux comités des droits de l'homme et examinés, ainsi que le rapport sur l'examen périodique universel qui a été également soumis. Les recommandations produites ont été presque toutes acceptées par le gouvernement et servent d'orientation à la formulation des politiques publiques. La soumission des rapports divers sur les droits de l'homme et qui ont déjà été examinés - notamment sur les droits économiques sociaux et culturels, les droits civils et politiques, les droits des enfants et la non-discrimination à l'égard des femme - fait du Cap-Vert un des pays respectueux des lois et de ses engagements internationaux. Les partenaires comme l'Union européenne en tiennent bien compte dans le programme d'aide au développement du pays, l'un des grands résultats de la mise en œuvre de cette activité.

Part 3: Lessons learned and constraints

Dans le domaine de l'éducation

Ce qui a bien marché :

- Les concertations régulières avec les partenaires nationaux ont permis une meilleure entente et un plus grand engagement pour la mise en œuvre des activités prévues. Environ 90% des activités du plan de travail ont pu être menées à bien.
- Le dialogue permanent avec les partenaires nationaux qui a permis de dépasser un grand nombre de contraintes liées aux processus administratifs.
- La participation au Groupe Local de Partenaires de l'Éducation a constitué une plateforme de plaidoyer (pour le Préscolaire, l'Éducation Inclusive, etc.) et a permis une contribution effective aux options stratégiques pour le secteur éducatif. D'autre part, cette participation a permis de mettre en avant la complémentarité des différents partenaires internationaux du pays, de la société civile et du gouvernement.
- L'approche programme a facilité l'intégration multisectorielle et les synergies entre les portfolios thématiques.

Ce qui n'a pas très bien fonctionné :

- Des procédures nationales assez lourdes pour la sélection de consultants nationaux ont impliqué la concentration de l'assistance technique durant le 4ème trimestre de l'année

Le secteur de l'éducation est en cours de réforme à la suite de l'entrée du pays dans un nouveau cycle politique marqué par l'alignement avec les nouveaux objectifs de développement, à l'horizon 2030. La réforme s'appuie aussi bien sur la planification stratégique, la révision de normatifs que sur la mise en œuvre d'innovations dans différents domaines (curriculum, gestion scolaire, suivi et évaluation). Pour la réussir il faut créer les conditions propices aux innovations notamment, le renforcement des capacités nationales et la mise à disposition de matériels et d'équipements. Par conséquent, l'appui technique et financier de l'UNICEF s'est centré sur ces deux volets, en contribuant d'une part, à la mise en œuvre des principales innovations en termes stratégique et de gestion et d'autre part, à l'égalité et l'équité dans l'accès à un enseignement et à un apprentissage de qualité

En considérant que les processus de prise de décisions dans le secteur éducatif doivent être fondés sur des connaissances pertinentes de la réalité et que les compétences des enseignants constituent un élément essentiel de la qualité du service éducatif, le renforcement des capacités de l'enseignement supérieur cap-verdien dans la production de connaissances autochtones et de la formation des enseignants ainsi que d'autres professionnels de l'éducation, est essentiel. Par conséquent, même si ce n'est pas l'objectif habituel de l'UNICEF, l'enseignement supérieur devrait être envisagé dans le cadre d'une collaboration avec le ministère de l'Éducation, à partir de 2019

Enfin, dans le nouveau cadre de développement national et international (SDG's), il est nécessaire de réfléchir au modèle actuel de fonctionnement de l'enseignement supérieur afin de comprendre sa contribution aux priorités nationales. Ainsi, le renforcement des compétences essentielles du ministère de l'Éducation devrait englober, également, l'enseignement supérieur.

Dans le domaine de la protection de l'enfant

Ce qui a bien marché :

La relation de proximité (contacts fréquents) avec les partenaires a accru les attentes concernant les résultats obtenus.

- L'approche programmatique conjointe et continue (réunions de programme) a permis une plus grande interaction avec d'autres agences et une meilleure connaissance des domaines d'intégration possibles ;
- Les synergies et le travail collaboratif entre les institutions de l'état et avec les organisations de la société civile, ont permis d'optimiser certains résultats (par exemple, la célébration de la Journée mondiale de l'enfant en 2017 et 2018).
- Environ 90% des actions prévues dans le PTA de 2018 ont été réalisées.

Ce qui n'a pas très bien fonctionné :

- Ressources insuffisantes pour répondre à toutes les priorités nationales ;

Dans le domaine de la protection sociale /Pauvreté de l'enfant

Les résultats satisfaisants obtenus en 2018 sont le résultat d'une collaboration étroite entre le gouvernement, les agences du Système des Nations qui interviennent dans le domaine de la protection sociale, notamment l'OIT, ainsi qu'avec la Banque mondiale. Au cours de l'exercice 2018, il y a eu une bonne coordination des interventions avec le gouvernement tant au niveau central que décentralisé. Des mécanismes de concertation permanente ont été adoptés, à savoir le groupe interministériel de protection sociale dont l'UNICEF fait partie. Celui-ci fonctionne comme un forum de débat, de plaidoyer et de conseil auprès du gouvernement.

Il convient de noter que le partenariat entre l'UNICEF, ILO et la Banque mondiale a également facilité le dialogue permanent ainsi que les interventions concertées et complémentaires entre ces trois entités. Ceci s'est reflété au travers d'un appui au gouvernement ayant contribué à l'atteinte de meilleurs résultats pour le pays. Une bonne visibilité a pu être donnée aux interventions de l'UNICEF dans le domaine de la protection sociale. Enfin les partenaires nationaux ont réitéré leur confiance en l'UNICEF et ont demandé de continuer à bénéficier de son appui technique et financier.

Dans le domaine de la Santé de l'Enfant, de l'Adolescente et du VIH/SIDA :

Dans un pays dispersé comme Cabo Verde ou chaque île et chaque district compte ses particularités, la coordination multisectorielle et la promotion de complémentarités entre les secteurs sont fondamentales pour l'atteinte des objectifs et résultats dans les domaines tels que la Santé de l'Enfant, la santé de l'Adolescent et VIH/SIDA. Aussi, plusieurs acteurs sectoriels, publics et de la société civile se sont organisés afin d'identifier les défis à relever et se sont accordés à mettre en œuvre conjointement certaines interventions comme par exemple celles-liées au renforcement institutionnel,

ou encore en matière de planification, de gestion, de suivi et d'évaluation.

Compte tenu du profil de pays qualifiant Cabo verde de pays rente intermédiaire basse, les programmes de santé y compris ceux de santé de l'enfant, de santé de l'adolescents et du VIH/SIDA voient une réduction des budgets et des partenariats internationaux. Cela pourrait affecter la consolidation des gains.